

**COMMUNE de SAINT FRANCOIS LONGCHAMP**  
**COMPTE-RENDU SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 15 AVRIL 2021 à 19H**

**Étaient présents :** Mmes et MM. Jean-Luc ANDRE, Eric BELLOLI, Patrick CHABERT, Antoine CHAUVET, Audrey COMBET, Marie-Hélène DULAC, Jean-Claude DURAND, Olivia LOPS, Amélie MILLERET, Daniel PELLISSIER, Jean-Marc PELLISSIER, Chantal PITHOUD, Patrick PROVOST, Raymonde REY, Nathalie VERGNE.

**Absents :** Bernard CHENE (procuration à PROVOST P), Reine COURT (excusée), Kenty BLANC.

\*\*\*\*\*

Le Procès-verbal de la séance du 16 mars 2021 est approuvé à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

**Approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion 2020, affectation des résultats**

M. le Maire s'étant retiré, le Conseil approuve à l'unanimité les comptes administratifs 2020 tels que présentés ci-après. Puis sont votés les comptes de gestion et l'affectation des résultats.

	Fonctionnement 2020		Investissement 2020		Affectation résultat	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes		
Budget Refuge	16.705,80 €	53.709,60 €	31.283,29 €	0,00 €	Fonct Recettes	5.720,51 €
					Invest Dépenses	31.283,29 €
					Couverture	31.283,29 €
Budget Gîtes	35.128,08 €	204.876,31 €	45.404,92 €	46.580,96 €	Fonct Recettes	167.924,27 €
					Invest Recettes	1.176,04 €
					Couverture	1.823,96 €
Budget Eau DSP	106.022,92 €	104.058,66 €	15.497,58 €	456.712,15 €	Fonct Dépenses	1.964,26 €
					Invest Recettes	441.214,57 €
Budget Eau Ass	120.768,11 €	110.870,22 €	43.317,26 €	280.219,80 €	Fonct Dépenses	9.897,89 €
					Invest Recettes	236.902,54 €
Budget balnéo	63.256,36 €	119.000,00 €	55.039,03 €	0,00 €	Fonct Recettes	704,62 €
					Invest Dépenses	55.039,03 €
					Couverture	55.039,03 €
Budget général	3.927.806,44 €	6.189.203,34 €	1.911.959,99 €	3.341.882,03 €	Fonct Recettes	2.261.396,90 €
					Invest Recettes	1.429.922,04 €

**Vote des taux d'imposition (FB et FNB) et des subventions et participations**

**Taux :** Après avoir pris connaissance des nouvelles modalités concernant la fiscalité directe (suppression de la TH pour les résidences principales et transfert du taux de TFB du Département à la Commune), le Conseil décide de ne pas augmenter la pression fiscale et vote les taux de référence, soit 33,74% pour le FB et de 43,58% pour le FNB.

**Participations et subventions :** sont validés à l'unanimité les participations dans le cadre des DSP (Saeml OT-650.000€, Centres de balnéo et des Longes-70.000€, Maison des Enfants-45.000€) et celles nécessaires à l'équilibre des budgets annexes (CCAS : 59.600 €, Refuge : 29.187 €, Eau DSP : 31.000 €, Eau assainissement : 53.000 €, Balnéo et sport : 410.000€).

Les subventions suivantes sont accordées aux associations : ACCA de Montgellafrey : 700 €, Assoc. Chœur de Colombe : 100 €, Assoc. Anciens Combattants Montaimont : 630 €, Clique La Chambre : 200 €, Régul'Matous : 100 €, Souvenir Français : 90 €.

**Vote des budgets primitifs 2021 :** les budgets primitifs 2021 présentés sont approuvés à l'unanimité :

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget Refuge	44.407,00	44.407,00	64.773,00	64.773,00
Budget Gites	135.598,00	208.713,00	44.163,00	44.163,00
Budget Eau DSP	67.337,00	63.337,00	18.337,00	505.372,00
Budget Eau ass	120.988,00	120.988,00	135.053,00	313.482,00
Budget Balnéo sport	410.704,00	410.704,00	307.040,00	307.040,00
Budget général	5.842.090,00	5.842.090,00	2.315.575,00	3.139.987,00

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les devis présentés pour les projets retenus dans les budgets primitifs : devis de maîtrise d'œuvre pour le détournement du rejet pluvial de Charrières, acquisition de matériel informatique et de logiciel pour les bibliothèques.

**Modification simplifiée du PLU de Saint-François-Longchamp**

Pour la viabilité du projet immobilier de la Vigie, et suite à l'accord de la DDT, le Conseil décide à l'unanimité d'engager une révision simplifiée du PLU et retient la proposition du cabinet MDP pour la tranche ferme (7.100 € HT) et la tranche optionnelle N° 1 (2.500 € HT).

M. le Maire indique au Conseil que, par ordonnance du 9 avril 2021, le juge des référés du TA de Grenoble a suspendu partiellement la délibération du Syndicat du Pays de Maurienne approuvant le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) concernant la création de 5 UTN structurantes (liaisons entre pistes de ski).

**Piste VTT Ludique : travaux :** Le Conseil confie à l'unanimité les travaux de création de la piste ludique VTT, sous le télésiège de la Lune Bleue à Smooky Bike pour un montant de 41.280 €.

**Réseaux la Pontchéry : Maîtrise d'œuvre et servitudes de passage**

La maîtrise d'œuvre pour les travaux sur les réseaux humides de la Pontchéry est confiée à l'unanimité à Mesur'Alpes pour un montant de 12.010 € HT soit 14.412 € TTC. Les servitudes de passage seront étudiées lors d'une prochaine réunion

**Saison été : création de postes saisonniers, projets d'aménagement et jeux**

M. le Maire fait part au Conseil des besoins en postes saisonniers pour la préparation de la saison estivale. Le Conseil valide à l'unanimité la création de 4 postes saisonniers.

**Label Flocon Vert :** Après avoir pris connaissance de l'avancement du dossier pour l'obtention du label Flocon Vert, le Conseil valide la proposition de composition de la commission mixte « aménagement et mobilité douce », décide l'installation de l'application R Bikes sur les sentiers vélos et la pose de la signalétique des pistes et sentiers.

**Questions diverses : Le Conseil :**

- Prend connaissance de l'avancement du dossier pour l'installation d'une antenne SFR
- Renouvelle sa demande de participation financière pour le dossier « immobilier de Loisirs » (2<sup>e</sup> année)
- Prend note des travaux qui devront être entrepris dans le centre de balnéo

*Vu par Nous, Maire de la Commune de SAINT FRANCOIS LONGCHAMP, pour être affiché le 21 avril 2021 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 05 août 1884.*

*Le Maire, M. Patrick PROVOST*

